

# LA DETTE STRUCTURÉE

## Glossaire

### FINANCEMENT BANCAIRE STRUCTURÉ

Financement bancaire dans le cadre duquel plusieurs banques prêtent des fonds à un emprunteur. Cela s'oppose à un financement bancaire bilatéral dans le cadre duquel une seule banque prête des fonds à une société.

### POOL BANCAIRE

Désigne le groupe de banques qui prêtent des fonds à un emprunteur dans le cadre d'un financement structuré.

### DETTE SENIOR

Dettes prioritaires en termes de remboursement et bénéficiant de sûretés.

### DETTE MEZZANINE

Dettes obligataires qui se situent en termes de priorité entre le capital et la dette senior et bénéficiant de sûretés de second rang (= derrière les banques) ou sans sûretés ; elle fonctionne souvent de pair avec la dette senior.

### DETTE UNITRANCHE

Dettes obligataires qui remplacent le couple « dette senior + dette mezzanine » et bénéficient de sûretés.

### PRÊT D'ACQUISITION ET DE REFINANCEMENT

Ligne de crédit d'un financement bancaire structuré destinée à financer une acquisition déterminée et à refinancer, le cas échéant, l'endettement existant au niveau de la société acquise (appelée « cible »).

### LIGNE DE CRÉDIT D'INVESTISSEMENT ET DE CROISSANCE EXTERNE

Ligne de crédit d'un financement bancaire structuré destinée à financer ou à refinancer des investissements ou bien des opérations de croissance externe.

### LIGNE DE CRÉDIT RENOUVELABLE

Ligne de crédit d'un financement bancaire structuré destinée à financer les besoins généraux d'un emprunteur (généralement, le financement du BFR) ; les fonds remboursés au titre de cette ligne peuvent être réempruntés.

### WAIVER / DEMANDE DE RENONCIATION

Renonciation par les banques à l'application d'une disposition du contrat de crédits.

### CONDITIONS PRÉALABLES OU SUSPENSIVES

Conditions devant être satisfaites (comme par exemple un niveau minimum de trésorerie ou d'EBITDA) ou documents devant être remis (par exemple les documents de sûreté) aux banques afin que les fonds du financement structuré soient mis à disposition.

*Glossaire réalisé dans le cadre de la conférence "La dette structurée, un outil de croissance pour les entrepreneurs" proposée par Carat Capital, Bpifrance, ISAI et Jeausserand Audouard.*